

# Communiqué de Presse

Le 6 décembre 2006,  
Communiqué de presse

## Nouveaux logements : confort et respect de l'environnement

**Le parc locatif de l'OPAC d'Ermont est en expansion ! Maisons de ville et petit immeuble collectif en centre-ville seront les nouveaux habitats locatifs sociaux destinés aux Ermontois.**

Diversifier son offre de logements et relancer son activité de constructions : l'OPAC d'Ermont relève ces deux défis. A l'heure actuelle, son patrimoine compte uniquement des immeubles collectifs. Maisons de ville et petit collectif donneront donc un nouveau visage au parc locatif d'Ermont Habitat.

### **Maisons de ville, concept environnemental et urbain : Les Hauts d'Ermont.**

Ermont Habitat construit dix maisons de ville, destinées à la location sociale pour un montant de travaux estimé à 1 450 000 € TTC. Y sont prioritaires les familles avec enfants. De conception simple et harmonieuse, ces nouveaux lieux de vie locatifs s'intégreront à l'environnement de par leur ossature en bois et leurs façades traitées en clins de bois peints. La production d'eau chaude sera assurée par des capteurs. Preuve de l'ambition écologique d'Ermont Habitat, ces nouveaux habitats s'inscrivent dans une démarche de certification *Habitat et Environnement*.

Le terrain qui accueillera ces maisons de ville est situé à la périphérie Nord-Est de la commune, limitrophe d'Eaubonne. Cette parcelle de 1 559 m<sup>2</sup> jouxte la résidence Calmette ; secteur appartenant à l'OPAC. En vue de desservir les pavillons, une nouvelle voie reliera la rue de la Fraternité et la sente des Epicières.

Sur la base des dix maisons de ville prévues, le projet comprend deux logements de cinq pièces, six de quatre et deux de trois dont les surfaces respectives devraient être de 96 m<sup>2</sup>, de 87 m<sup>2</sup> et de 67 m<sup>2</sup>. Chaque maison aura son propre garage couvert et bénéficiera en plus d'une buanderie donnant sur le jardin.

La livraison de cette nouvelle résidence est prévue pour le milieu de l'année 2008.



### **Immeuble collectif en centre-ville : Le clos de l'Audience**

Toujours dans l'objectif d'accroître son offre de logements et en particulier pour répondre à la forte demande de logements adaptés aux seniors, Ermont Habitat entreprend un second projet immobilier. Rappelons que 40 % des locataires de l'OPAC en centre-ville ont plus de 65 ans. Cette opération sera idéalement placée : un terrain en centre-ville, à proximité de La Poste, du théâtre Pierre Fresnay, de la mairie et des commerces de proximité ; plus précisément à l'angle des rues du Maréchal Foch et de l'Audience. Le projet aura pour ambition de former un ensemble cohérent sur le plan urbain avec la résidence Saint-Flaive. Ermont Habitat va construire 25 logements locatifs sociaux. Les habitats seront simples, harmonieux et s'intégreront eux aussi dans leur environnement. Cette construction s'inscrit dans une démarche *Haute Qualité Environnementale* avec comme cibles prioritaires un chantier à faibles nuisances, la gestion de l'énergie, la gestion des déchets et le confort acoustique. Sur les 25 logements, cinq deux pièces de 46 m<sup>2</sup>, douze habitats de trois pièces de 60 m<sup>2</sup>, six quatre pièces de 78 m<sup>2</sup> et deux cinq pièces de 100 m<sup>2</sup> sont prévus. La livraison de cette nouvelle résidence est prévue pour fin 2008.

Des stationnements en sous-sol accessibles par ascenseur sont prévus pour chaque logement.

Ermont Habitat – OPAC d'Ermont

27 rue de la Halte

01 30 72 86 66

[opac@ermont-habitat.fr](mailto:opac@ermont-habitat.fr)

[www.ermont-habitat.fr](http://www.ermont-habitat.fr)

